



# MAINTENANCE FIDJI FRANCHEMENT C'EST PETIT !



20 avril 2021

L'application FIDJI sera totalement indisponible le 21 avril prochain pour cause de maintenance. **F.O.-DGFIP** avait demandé jeudi 15 avril au Directeur général, l'octroi d'une **autorisation spéciale d'absence aux agents des SDE/SPF/SPFE compte tenu de la situation sanitaire**. En l'absence de réponse à l'ouverture du comité technique de réseau (CTR) lundi 19 avril, nous avons réitéré notre demande.

En séance, le Directeur général adjoint, qui présidait ce CTR, nous a répondu que : «ne s'agissant que d'une seule journée d'indisponibilité, il y a possibilité pour les agents de travailler sur d'autres tâches. Donc je vous dis fermement qu'il n'y aura pas d'ASA accordée le 21 avril.». Pendant les débats et avant même qu'il ne donne sa réponse, nous avons reçu un mail de la Direction des ressources humaines nous informant du refus réservé à notre demande. **Curieuse conception du dialogue...**

**F.O.-DGFIP** dénonce cette attitude qui relève au mieux de l'inconscience, au pire de la **provocation envers les agents des SDE, SPF et SPFE** qui subissent des réorganisations et néanmoins, font preuve de conscience professionnelle pour mener à bien leurs missions dans des conditions difficiles.

Dans un **contexte sanitaire** où le télétravail «n'est pas seulement une forte recommandation mais une obligation» selon la Ministre du Travail, dans une période où «l'effort sur le télétravail doit non seulement être maintenu et même renforcé» selon Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, **la DGFIP va donc demander à de nombreux collègues en télétravail de revenir physiquement à leur poste de travail pour une journée quand des réunions de service ne sont pas carrément programmées.**

Des consignes sont d'ores et déjà données en ce sens et voici les travaux qui sont préconisés :

«Si l'application Fidji ne peut être utilisée, les agents des SDE/SPF/SPFE peuvent accomplir d'autres missions

comme effectuer l'analyse des dossiers papier en stock, faire du classement, préparer des envois des documents papier à la numérisation et réaliser des travaux sur Suivi Succession.»

**La Direction Générale a dû sécher les cours du management bienveillant et de ces bénéfiques sur la productivité et les conditions de travail sans parler de la petitesse du refus.** De quoi parle-t-on en effet ? D'une journée au cours de laquelle la quantité de travail autre, recensée par les chefs de service eux-mêmes, ne suffira pas à occuper l'ensemble des agents que l'on s'obstine pourtant à faire revenir physiquement.

L'administration accuse volontiers les syndicats d'être dans la posture pour balayer leurs arguments. Et là, elle se situe dans quoi l'administration ?

**Alors qu'elle multiplie les manifestations de mépris ces dernier temps, de quel côté obscur se situe-t-elle pour obliger les agents à venir simplement attendre patiemment, mais sur place, le retour du jeudi ?**

C'est l'ensemble des agents de la DGFIP qui sauront s'en souvenir, notamment le 10 mai dans le cadre de la grève à l'appel de l'intersyndicale.

Ensemble prenons un printemps d'avance !



**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 10 MAI !**